

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 4

Artikel: Neuchâtel : inceste

Autor: br

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève

Rapport de minorité

(sk) – Une motion visant à intensifier l'information sur les prestations de l'assurance chômage pour les femmes et les jeunes a été balayée par le Grand Conseil genevois le 25 mars dernier.

Le 10 janvier, la commission de l'économie rejetait cette motion par sept voix contre six. Quinze jours plus tard, d'une façon apparemment incohérente, la commission acceptait à l'unanimité une autre motion en faveur des jeunes, leur donnant l'information et les moyens nécessaires à la recherche d'un emploi.

Lors de la discussion en commission, certains membres avaient déclaré «qu'une focalisation sur le problème des femmes répondait à une préoccupation plus politique que réelle» et qu'une motion était «un moyen lourd et contraignant à l'égard d'un problème relativement partiel».

Jugeant cette décision en décalage avec la réalité, la partie minorisée de la commission a déposé son propre rapport. Elle relève, entre autres, la vulnérabilité des femmes sur le marché de l'emploi, leur sous-qualification par manque de formation, les problèmes liés au temps partiel et à la charge familiale qui leur ôtent une certaine mobilité. Elle constate que, bien souvent, les femmes ne s'inscrivent pas au chômage et se retirent temporairement ou définitivement de la vie professionnelle. Dans le domaine du travail, la crise atteint proportionnellement davantage les femmes que les hommes.

Lors du débat, le Grand Conseil a jugé l'information «totalement inutile car déjà suffisante». A noter que le clivage n'a pas eu lieu entre hommes et femmes, mais entre la droite et la gauche, socialistes et écologistes ayant soutenu le rapport présenté par la minorité.

Valais

Journée du CLAF

(pb) – La 8^e Journée valaisanne des femmes, mise sur pied par le Centre de liaison

des associations féminines a connu son succès habituel à Sion le 5 mars dernier. Le CLAF se compose actuellement d'une vingtaine de groupements du Valais romand rejoints, depuis peu, par les Femmes PDC du Haut.

Le matin, les participantes ont entendu Mère Sofia, aumônière de rue à Lausanne, animatrice de Parachute, un centre d'accueil pour adolescents en crise. En plus de son credo pour le rôle que ses sœurs ont à jouer dans les Eglises (Voir *Femmes suisses* de février 94), Mère Sofia a témoigné de son travail quotidien dans la rue et de l'encadrement que sa structure offre à des jeunes qui se tiennent en marge des institutions. Confrontée à la prolifération du sida, elle se doit aussi d'accompagner des gens en fin de vie. Cette chrétienne a résumé sa philosophie par ces mots: «Dieu se vit, il ne s'impose pas.»

L'après-midi offrait aux 200 participantes une vaste gamme d'ateliers allant du massage des bébés à la 10^e révision de l'AVS. Au hit-parade, la conférence sur les huiles essentielles a recueilli le plus de suffrages, alors qu'une information sur les femmes et l'argent plastique a dû être annulée, faute d'inscriptions. Les Valaisannes seraient-elles parfaitement à l'aise avec leurs cartes de crédit ou en auraient-elles peur?

Valais

Femmes-Rencontres-Travail

(pb) – L'association valaisanne Femmes-Rencontres-Travail (FRT), qui tenait récemment son assemblée générale, va son petit bonhomme de chemin. Depuis 14 ans, elle a pour but de donner aux femmes de ce canton les outils dont elles peuvent avoir besoin pour une réinsertion professionnelle, et d'autres prestations selon les circonstances. Parmi celles-ci, relevons le service des mères-gardiennes, qui, l'an passé, a placé environ 400 enfants. Cette formule, souple et peu onéreuse, semble plaire aux deux parties.

FRT offre aussi une permanence téléphonique qui donne divers renseignements. Une

Vaud

Privileges masculins à peine grignotés

(sk) – «Nous n'avons pas bénéficié de l'effet femme dans le canton de Vaud», s'exclamait une militante socialiste avant de voter le retrait de la seule candidate au Conseil d'Etat présentée par un parti aux élections cantonales du 6 mars dernier. Il est vrai que l'atout femme n'a pas porté en ce qui concerne la candidature d'Anne-Marie Depoisier. A qui la faute? Aux Vaudaises qui continuent de voter homme? ou au Parti socialiste qui, à aucun moment, n'a joué la carte femme? Le PS tenait-il vraiment à l'élection de sa candidate? Les femmes se sont-elles déplacées aux urnes?

Force est de constater que, contrairement à ce que l'on a pu observer l'année dernière à Neuchâtel, Argovie et Soleure, ou le même week-end à Zurich, le gain des femmes dans le canton de Vaud n'est guère éblouissant. On assiste même à un immobilisme désespérant. Elles occupaient 15,5% des sièges en 1990, elles en obtiennent 20,5% cette année. Alors qu'elles étaient plus nombreuses à s'inscrire sur une liste.

Elles seront donc 41 à siéger dès le mois d'avril. Le meilleur score a été obtenu par le POP, qui compte quatre femmes sur sept élu-e-s. Les arrondissements électoraux de Lavaux et Vevey ont une représentation presque paritaire avec respectivement trois élues sur sept et deux élues sur cinq sièges.

Parti	Nbre candidats	Nbre candidates	Nbre élus	Nbre élues
Socialiste	111	47	40	15
Libéral	131	39	31	10
Radical	134	31	59	9
POP	33	26	3	4
UDC	54	13	16	1
Ecologistes	52	30	9	1
PDC	12	8	1	1
Renaissance	10	8	-	-
Renouveau	8	7	-	-
Démocrate	8	1	-	-
Anti-démant.	2	5	-	-
Ass. intérêt	1	-	-	-
TOTAL	556 (72,1%)	215 (27,9%)	159 (79,5%)	41 (20,5%)
1990	570 (78,9%)	153 (21,1%)	169 (84,5%)	31 (15,5%)

Victimes d'un système qui maintient longtemps les gens déjà en place ou condamnées par le poids des traditions, statistiquement, les femmes ont moins de chances d'être élues. L'éventualité d'une élection est encore moindre dans les campagnes qu'en milieu urbain.

autre activité de l'association consiste en des cours de raccordement pour adultes et des stages de formation à la reprise d'emploi. Le prochain stage de formation est prévu du 8 mai au 11 juin prochain.

Neuchâtel

Inceste

(br) – Lentement mais sûrement, les femmes s'acharnent à dénoncer, à gagner des causes perdues, à insister toujours, à se battre tous azimuts. Poli-

tique, travail, le droit de s'exprimer, rien n'est jamais acquis définitivement. Depuis un certain temps déjà, ce sont les sujets les plus sombres, les plus cachés qui peu à peu montent à la surface des revendications. Sous toutes ses formes, la violence contre les femmes est aujourd'hui (un peu) dénoncée. Fallait-il pour cela arriver à la fin du deuxième millénaire?

L'inceste. Mot tabou entre tous. Pourtant, deux femmes du canton de Neuchâtel ont décidé d'affronter l'odieuse réalité. Des chiffres laisseraient entendre qu'une femme sur trois subit des agressions dans son

enfance. Mais on ferme les yeux. Encore le résultat du patriarcat.

Battantes, actives, ces deux femmes ont elles-mêmes été victimes d'agression. L'une d'elles dit aujourd'hui: «*L'inceste rend les femmes folles, une folie soigneusement enfouie qui ronge votre vie.*»

Elles se sont retrouvées et, aujourd'hui, l'idée est de rencontrer d'autres victimes, afin de parler, de se reconnaître, d'admettre leur peur, et surtout de briser l'abominable silence. Plus tard, il faudra créer des contacts, organiser un réseau d'échanges au-delà de l'anonymat. Les Suisses alémaniques ont déjà fait des pas dans ce sens. Courageuse initiative que les deux Neuchâteloises ont la ferme intention de suivre en créant un Groupe d'échange et d'entraide.

Pour l'instant, elles tâtent, cherchent. Pas encore de structure définie, elles ont fait le pas et ne demandent qu'à être contactées. Car même l'administration compétente neuchâteloise a refusé d'entrer en matière avec elles! «*Nous devons donc tout créer de nos mains, et seules*» conclut l'une des deux femmes du groupe.

Groupe d'entraide, case postale 113, 2035 Corcelles.

Tessin

Programme Egalité 94

(lh) – La déléguée à l'égalité du Conseil d'Etat tessinois, Marilena Fontaine, vient de présenter à la presse le programme de la Commission consultative aux questions féminines pour l'année 1994. La Commission, présidée par la députée PDC Chiara Simoneschi-Cortesi, va s'appliquer à analyser les diverses conventions collectives, à promouvoir dans les écoles une réflexion sur le thème «famille-femme-égalité», à étudier des mesures positives pour les jeunes filles et les femmes dans le domaine de la formation et, avec la collaboration de l'Office de recherche sur l'éducation, à approfondir les problèmes que rencontrent les jeunes filles dans leur formation. Elle va également mettre sur pied, au

mois de novembre, un important forum sur la condition féminine. Expositions, débats, séminaires sont d'ores et déjà prévus dans les salles de Castelgrande, à Bellinzona.

L'analyse des conventions collectives se rattache au PNR 35 (Programme national de recherche). Elle se concentrera sur une cinquantaine de contrats et de règlements d'entreprise, afin de mettre en lumière les discriminations salariales et d'analyser les mesures prises pour la protection de la maternité. Elle s'attachera à déterminer quelle est la compatibilité entre productivité et charges familiales, du point de vue de la carrière et enfin de la protection de la personnalité de la femme.

Le groupe de travail «école et famille» vient d'organiser, entre autres, une exposition de dessins de Pat Carra, une dessinatrice humoriste italienne bien connue. L'exposition sera proposée aux écoles afin de rompre avec les images traditionnelles de répartition des rôles et de stimuler une vision sociale égalitaire.

La Commission, composée de 16 personnes issues de différents milieux socio-culturels du canton, est chargée par le Conseil d'Etat d'étudier la base légale d'un bureau de l'égalité. Dans les tiroirs poussiéreux du Grand Conseil se trouve toujours la motion de la députée socialiste Carla Agustoni. Elle demande la création du Bureau de la condition féminine, initiative inspirée par le mouvement des femmes. Deux voies pour un même but? L'avenir nous le dira.

Jura

Violence(s)

(br) – Dossier choc que le dernier numéro d'*Inform'elles*, le bulletin d'information du BCF (Bureau de la condition féminine) du canton du Jura. Consacré à la violence contre les femmes, avec une première page en forme d'éditorial et de réflexion sur la violence, signée de la ministre de l'Education, Odile Montavon, le dossier d'*Inform'elles* aborde la violence sous ses différents aspects: les différents types de violence contre les femmes:

couple, harcèlement sexuel, violence verbale, structurelle et économique; il offre ensuite une série de témoignages puis aborde les statistiques, en Suisse et dans le Jura, où peu de plaintes sont en général déposées. Les auteurs du dossier n'applaudissent pas pour autant: si les services sociaux n'enregistrent pas de plaintes, on peut raisonnablement en déduire que le silence est de rigueur pour un sujet qui malheureusement reste largement tabou. De plus, le Jura n'a pas de structure prévue pour accueillir les victimes de la violence. Témoin, cette anecdote que rapporte le premier lieutenant de la police cantonale Edgar Theurillat: «*Il y a quelques années, dans un village jurassien, une femme s'est sauvée de chez elle en chemise de nuit pour se réfugier au poste de police. Comme elle avait trop peur de retourner dans son foyer, je l'ai installée à la maison, sur le canapé, l'appartement par chance se trouvant dans le même immeuble que le poste de police. Le lendemain, toujours affolée, elle n'a pas voulu rentrer, je l'ai donc emmenée chez ma sœur!*»

Le Centre Solidarité Femmes qui s'est ouvert à Bienne en 1993 a prouvé la nécessité d'une structure d'accueil pour les femmes brutalisées par leur conjoint. La responsable du BCF, Marie-Josèphe Lachat, est persuadée que les femmes se taisent parce qu'elles savent que les pouvoirs publics n'ont aucune solution à leur proposer.

Le quatrième volet du dossier est plus technique: outre une bibliographie, il définit une politique globale de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Il rappelle les termes d'une déclaration du Conseil de l'Europe signée l'an dernier à Rome à ce sujet. On y aborde les aspects juridiques, judiciaires, politiques du problème. On y rappelle également les mesures prises en Suisse sur l'aide aux victimes de violences. Enfin se pose la question: que faire dans la Jura, au regard des mesures proposées par le Conseil de l'Europe?

Cette question ramène le lecteur aux propositions de la ministre Odile Montavon, qui s'engage à intervenir dans les écoles, l'éducation étant l'un des piliers les plus importants

pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, de même qu'une large information au public. «*Je m'engage*, écrit la ministre de l'Education, à *instaurer au niveau cantonal une politique globale de lutte contre les violences.*» Vaste projet, car nul n'ignore plus aujourd'hui que la violence contre les femmes touche à un tabou de société, passant par les restes du patriarcat, lequel autorise la domination d'un être sur l'autre, avec tous les excès qui en découlent.

Pour recevoir *Inform'elles*: BCF, Moulins 19, 2800 Delémont, ou tél. (066) 22 98 66.

Jura

Ecriture et florilège

(br) – Qui n'a pas rêvé d'écrire? Mettant le rêve à portée de plume, deux Juras-siennes créaient en 1988 le premier Florilège féminin de leur région. Il était édité en 1989. Depuis lors, Florilège est devenu une petite maison d'édition à Porrentruy, qui favorise l'imagination féminine, tout en précisant que l'ambition n'est pas de faire de la littérature.

En 1989, dix-neuf écrivaines avaient répondu à l'appel. Encouragées, les Jurassiennes ont ensuite édité *L'ouvre-lettres*, des nouvelles de Madeleine Tendon, et en 1992 un recueil de poèmes d'Elsa François *J'y crois dur comme terre*.

Florilège a remis ça, courageusement, malgré les difficultés que rencontre le livre. Elles viennent de sortir le deuxième cahier Florilège ouvert à toutes les plumes de sexe féminin.

L'ouvrage s'intitule *Quelque chose d'Elles*. Avec un avant-propos de la journaliste et editrice Anne-Marie Steullet, de Moutier, ce nouveau Florilège compte vingt-deux femmes, qui ont rédigé 135 pages de poésie et de prose de qualité fort diverse. Les textes sont accompagnés d'illustrations.

Voici donc un recueil qui sert de lien d'amitié entre des femmes de générations et de milieux différents. Et puis, pour une fois, le Jura ne se confine pas dans ses frontières: il s'ouvre aux Jurassiennes d'ailleurs, telle Monique Ledermann, émigrée des Franches-Montagnes au Canada.